



La DRAAF de Provence-Alpes-Côte d'Azur recrute des enquêteurs pour la statistique agricole : présentation du contexte

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur recrute des **collaborateurs occasionnels** pour réaliser une ou plusieurs enquêtes statistiques prévues au cours de l'année auprès d'exploitations agricoles de la région.

L'activité proposée s'adresse à des personnes à la recherche d'une **activité complémentaire** et qui **bénéficient déjà d'une couverture sociale**.

L'enquêteur travaille **en collaboration avec le Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)** et plus particulièrement avec l'équipe chargée de la collecte des informations (Pôle Enquêtes). Il est placé, durant sa mission, sous l'autorité hiérarchique du chef du SRISE.

Ces enquêtes font partie du programme d'enquêtes de la **statistique publique**. Elles sont reconnues d'intérêt général et de qualité statistique. L'enquêté a **obligation de répondre** et la loi lui garantit la **confidentialité** des informations déclarées.

L'enquêteur s'engage à réaliser un nombre d'enquêtes défini, négocié avec le SRISE. Les exploitations agricoles auprès desquelles lui est confiée l'enquête sont localisées **généralement à proximité de son lieu de résidence**. Le SRISE lui délivre toutes les **consignes de travail** et met à sa disposition le **matériel de collecte** nécessaire à la réalisation des enquêtes : carte d'enquêteur, courriers officiels, micro-ordinateur pour la saisie des réponses, instructions de collecte.

L'enquêteur prend rendez-vous avec chacune des exploitations dont il a la charge et **se déplace sur le terrain, avec son véhicule personnel**, pour les rencontrer. Il collecte les informations dans une application dédiée installée sur le micro-ordinateur mis à sa disposition. De retour à son domicile, il vérifie la qualité des réponses collectées. Il transmet régulièrement au Pôle Enquêtes les enquêtes qu'il a réalisées, par le biais de sa connexion internet avec box. Il est en contact régulier avec ce pôle pour s'informer des points d'actualité concernant l'enquête ou pour signaler toute difficulté de collecte (refus de répondre, changement d'exploitant, etc.).

Pour en savoir plus sur

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) anime et met en œuvre, au niveau de la région, la politique définie par l'État et l'Union Européenne dans des domaines aussi variés que l'économie agricole, forestière et agroalimentaire, l'aménagement de l'espace, l'enseignement agricole, la protection alimentaire, l'information statistique, économique et territoriale et la protection sociale des différents acteurs du monde rural.

Le Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) collecte, traite, analyse et diffuse les données statistiques relatives à l'agriculture, à la forêt, aux industries agroalimentaires, à l'occupation du territoire et à l'environnement. Il travaille sous l'autorité du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour répondre à des problématiques régionales.

Le Pôle Enquêtes, au sein du SRISE, est responsable de la collecte sur le terrain des enquêtes statistiques publiques du ministère. Il assure la formation et le suivi d'un réseau d'une cinquantaine d'enquêteurs, répartis sur toute la région.

Enquêteur de la statistique agricole

Fiche de poste

Objectifs de la mission	<p>Collecter des informations auprès des exploitants agricoles en face-à-face ou par téléphone.</p> <p>S'assurer de la qualité des réponses.</p> <p>Transmettre les données au service statistique de la DRAAF.</p>
Description des tâches à effectuer	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le début de la phase de terrain : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux formations organisées - Connaître les instructions relatives à la collecte de l'enquête • Pendant la phase de terrain : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre contact par téléphone avec les exploitations agricoles à enquêter, pour convenir d'un rendez-vous pour réaliser l'enquête. - Se rendre à l'adresse des exploitations à l'heure convenue. - Organiser sa tournée sur le terrain. - Recueillir les informations et les saisir sur ordinateur portable. - S'assurer de la cohérence d'ensemble des informations recueillies. - Transmettre les données par connexion internet avec box, après chaque journée d'enquêtes. - En cas de difficulté, alerter le gestionnaire d'enquêtes référent du SRISE. - Rester en contact régulier avec le gestionnaire référent du SRISE, par téléphone ou courriel. • En fonction du contexte sanitaire, une part des enquêtes pourraient être réalisées par téléphone.
Relations	<p>Échanges fréquents avec les agents du pôle « Enquêtes » du SRISE,</p> <p>Échanges permanents avec les exploitants agricoles.</p>
Compétences requises pour la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens du contact, savoir écouter et communiquer • Savoir s'organiser (pour organiser au mieux ses tournées), savoir se repérer (lire carte ou GPS) • Être disponible (à mi-temps minimum) • Être discret et respecter la confidentialité des informations collectées • Maîtriser l'utilisation d'un micro-ordinateur • Connaître le secteur géographique (rayon de 30 km autour de son domicile) • Connaissances agricoles de base souhaitées mais non indispensables.
Rémunération	<p>La rémunération est calculée au nombre de questionnaires collectés. Son montant varie selon la durée de l'entretien et le mode de collecte. Le tarif du questionnaire intègre le déplacement.</p> <p>La rémunération est d'environ 40 € brut pour un questionnaire collecté par visite chez l'exploitant, pour une durée d'entretien d'environ 1h15.</p> <p>L'enquêteur s'engage à réaliser un nombre d'enquêtes déterminé, négocié avec le</p>

	<p>SRISE. Une zone d'intervention dans un rayon de 20 à 30 km autour du domicile de l'enquêteur est privilégiée.</p>
Contrat de travail	<p>Une décision d'engagement est établie pour chaque enquête. L'enquêteur est sous statut de collaborateur occasionnel de service public.</p>
Moyens nécessaires	<p>L'enquêteur doit être titulaire du permis de conduire B et disposer d'un véhicule pour réaliser ses déplacements. Il doit disposer d'une ligne téléphonique fixe avec une connexion internet avec box. Il doit disposer d'un téléphone portable. La DRAAF met à sa disposition toutes les consignes de travail et l'ordinateur portable nécessaire à la réalisation des enquêtes.</p>
<p>Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter : Carole ZAMPINI, responsable du Pôle Enquêtes – Tél : 04.13.59.37.14 ou 06.68.98.53.17</p> <p>Pour candidater, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> • par courriel au : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr • et en précisant en objet : Candidature enquêteur Statistique Agricole 	